



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

MAIRIE

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250519-DC2025_07-DE

S²LOW

Décision du Maire n° DC2025-07

Lundi 19 mai 2025

DECISION RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT AUPRES DE VERISURE

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021-10 portant sur les délégations du conseil municipal au Maire de certaines de ses attributions,

DECIDE

ARTICLE 1 - De signer un contrat d'abonnement « Sécurité totale Pro » numéro S042417683 avec la société Verisure pour une durée de 24 mois afin de garantir la sécurité du bâtiment de la mairie en cas d'intrusion.

ARTICLE 2 - Le montant de l'installation et la mise en service s'élève à 537,60 € TTC à régler une seule fois et l'abonnement mensuel s'élève à 64,80 € TTC.

ARTICLE 3 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 - Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de BLAYE,
- Aux intéressés.

et portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le Maire,

Alain TABONE

